

# La Navette Casamontoise



Édition 2020

## COMMERCE – ARTISANAT – INDUSTRIE - SERVICES

### AIDE À DOMICILE – SERVICES MULTIPLES

Jean GERVAIS 06 74 58 39 39

### AXELEAS

*Audit - Prévention - Conseil*

*Pour les risques incendie*

Sébastien VIVEL 07 60 49 40 66

sebastien.vivel@axeleas.fr

437 route de St Cyr

42114 Chirassimont

### BOULANGERIE BIO

« À PARTS ÉGALES » - D'ALÉO Jean-Luc

06 11 75 70 83

### CONSEILLER ET MANAGER

#### IMMOBILIER I@D FRANCE

Expert Viager

Jean-Marc FOURNIER

06 08 58 79 99

jeanmarc.fournier@iadfrance.fr

www.iadfrance.fr

### LE CASAMONTOIS

Cassandra DELL'OSTE

09 52 24 29 09

### Sébastien DESAGE CRÉATIONS

06 21 07 08 53

s.desage@hotmail.fr

### MAÇONNERIE COUVERTURE FAÇADE

SAS FUYATIER

04 77 62 44 83

### MENUISERIE CHARPENTE

L'ARTISANALE DU BOIS

04 77 62 42 46

### MULTI SERVICES EN ESPACES VERTS

Patrice VALOIS

06 70 91 26 93

### SOPHROLOGUE DIPLÔMÉE

Florence LABOUTIÈRE

06 25 67 58 18

### TISSUS TECHNIQUES

SA STEVITISS

04 77 62 43 13

### TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

*Location d'engins avec chauffeur*

TERRIER TP

06 14 76 05 74

## Secrétariat de mairie

35 place de l'Église

42114 CHIRASSIMONT

Tél : 04 77 62 43 31

Mail : mairie.chirassimont@copler.fr

Web : www.chirassimont.fr

### Ouverture au public

**Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30**

**Le samedi de 9h30 à 12h00**

*M. le Maire et les adjoints  
reçoivent sur RDV*

## Agence Postale Communale

Tél : 04 77 62 43 31

### Ouverture au public

**Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30**

**Le samedi de 9h30 à 12h00**

Heure limite de dépôt de courrier

Du lundi au vendredi : 12h00

Pas de départ le samedi

## PRODUCTEURS

### GAEC FERME BOLVY

*Gilles, Agnès et Laëtitia*

« 574 Chemin de Bûchère »

04 77 62 45 50

### VENTE A LA FERME

Fromages vaches, chèvres, mélangés et brebis

## ACCUEIL EN GITE RURAL

### MONTMIRONT

Mme et M. TOURRET – 06 89 93 86 41

### NID D'IRVANA

M. MORET – 04 77 62 45 97 – 06 78 12 08 54

### AU CASA MON JOLI TOIT

Mme et M. DANIÈRE – 04 77 62 46 93

### LA CLÉ DES CHAMPS

Mme et M. PARDON – 04 77 62 41 26

## ASSISTANTS MATERNELS

BERGEON Thérèse

06 40 49 14 65

127, Route de St Just

BERGEON Christian

06 89 47 44 05

127, Route de St Just

## Bibliothèque Municipale

### Jours de permanence

**Mardi : 10h30 à 12h**

**Mercredi : 11h à 12h**

**Samedi : 9h30 à 11h**

## École publique

Tél : 04 77 62 41 42

Directeur : André BAISSAT



Très contrainte par la pandémie du coronavirus, cette année a vu le renouvellement de votre conseil municipal. Merci à celles et à ceux qui s'engagent pour servir notre commune, ils sont présentés dans cette navette. Merci également à celles et ceux qui ont travaillé dans la mandature précédente, ils ont dû prolonger leur mandat jusqu'au 10 juillet.

La crise sanitaire a bouleversé nos habitudes. Elle a mis en évidence nos fragilités, obligé des questionnements sur la mondialisation de l'économie, permis pour certains de découvrir « les circuits courts », la solidarité de proximité. Comme souligné dans notre navette de 2017, notre territoire a beaucoup d'atouts, ils ont été précieux dans cette période inédite, et doivent faire prendre conscience à nos concitoyens du caractère exceptionnel de notre secteur. Le développement du télétravail avec les dispositions du Code du travail en cours d'adaptation, vont pérenniser cette évolution. La Covid-19 a aussi ses bons côtés ... Les espaces de bureaux centralisés dans les grandes villes, avec une rentabilité assurée, attiraient des investisseurs qui doivent revoir leurs objectifs. Pour le travail en usine, en atelier ou sur les chantiers, rien ne change, toutefois une implantation en milieu rural devient de plus en plus attractive. Les grandes villes devraient continuer à se dépeupler. La volonté de ne plus consommer de terrains agricoles est louable : encore faut-il examiner la qualité du terrain concerné, et ne pas avoir de dérogations dans la première couronne des agglomérations. Le rééquilibrage même très partiel du nombre d'habitants au profit des zones rurales sera plus long que celui qui les a « vidés » de leur population. Il ne faut pas attendre de la nomination récente d'un Secrétaire d'Etat à la ruralité, placé sous l'autorité de la Ministre de la Cohésion des territoires, une évolution significative.

La vie des associations a été fortement ébranlée, très peu de manifestations prévues au calendrier ont pu se tenir. La motivation des responsables et de tous les adhérents sera nécessaire pour redynamiser les activités. La commune fera le maximum pour les soutenir.

Pour les écoles, nous avons dû faire face à une organisation qui a varié au fil des directives spécifiques, adapter les mesures barrières à notre RPI, en particulier pour la cantine. Fin de mandat chargé pour notre adjointe aux affaires scolaires. Merci aux agents communaux et aux enseignants qui ont fait preuve d'efficacité et de bonne volonté.

Malgré une année très contrariée nous avons réalisé des projets, ceux qui étaient en perspective sont maintenus. Les demandes de subventions ont parfois pris du retard dans leur traitement, mais vont aboutir. Toutefois nous ne devons pas rêver. Le montant global des diverses dotations attribuées par l'Etat aux collectivités locales, qui a globalement baissé de 33% depuis 2014, ne remontera pas. Avec les sommes colossales englouties par la crise sanitaire, il faudra bien rembourser... Seule une gestion rigoureuse peut nous permettre quelques réalisations.

Dans l'attente de nouvelles décisions qui n'interviendront pas avant le 20 janvier prochain, l'état d'urgence sanitaire ne nous permet pas d'organiser le traditionnel « pot des vœux ».

Dans l'immédiat nous devons garder confiance, apprécier tout ce qu'il y a de positif autour de nous. Avec toute l'équipe municipale, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Jean Paul Jusselme

# L'équipe municipale



Bruno MUZEL  
1° Adjoint



Gisèle VERNE  
2° Adjointe



Alain ROCHARD  
3° Adjoint



Marie-Servane BILLAY  
Conseillère municipale



Pascal CRIONAY  
Conseiller municipal



Jean Paul JUSSELME  
Maire



Claude DUBESSY  
Conseiller municipal



Jean-Marc FOURNIER  
Conseiller municipal



Eglantine GIRAUD  
Conseillère municipale



Florence LABOUTIERE  
Conseillère municipale



Térésa XAVIER MARTINS  
Conseillère municipale

## Délégués aux commissions au sein de la CoPLER

THÉMATIQUES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Urbanisme / énergies renouvelables / habitat	XAVIER MARTINS Térésa	MUZEL Bruno
Ressources / moyens humains / finances / mutualisation	BILLAY Marie-Servane	XAVIER MARTINS Térésa
Propreté / valorisation des ordures ménagères / déchets	LABOUTIERE Florence	BILLAY Marie-Servane
Économie / agriculture / emploi-insertion / industries	CRIONAY Pascal	DUBESSY Claude
Culture / tourisme / rayonnement du territoire	FOURNIER Jean-Marc	VERNE Gisèle
Enfance / jeunesse / services aux habitants	VERNE Gisèle	GIRAUD Eglantine
Commission locale d'évaluation des charges transférées CLECT	MUZEL Bruno	ROCHARD Alain
Commission Intercommunale des impôts directs CCID	BILLAY Marie-Servane	FOURNIER Jean-Marc

## Commissions municipales

désignées au 28 mai 2020

Commissions	Représentant	Membres		
Bâtiments	MUZEL Bruno	DUBESSY Claude	VERNE Gisèle	XAVIER MARTINS Térésa
Affaires scolaires Enfance / jeunesse	VERNE Gisèle	GIRAUD Eglantine	DUBESSY Claude	BILLAY Marie-Servane
Voirie	ROCHARD Alain	DUBESSY Claude	CRIONAY Pascal	
Finances	Maire + adjoints	XAVIER MARTINS Térésa	CRIONAY Pascal	
Commission d'appel d'offres	Maire + adjoints	XAVIER MARTINS Térésa	CRIONAY Pascal	BILLAY Marie-Servane
Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme / PLUi / habitat	Maire + adjoints	GIRAUD Eglantine	CRIONAY Pascal	
Action sociale	VERNE Gisèle	FOURNIER Jean-Marc	LABOUTIERE Florence	
	GUILLARD Marie-Claude	BERGEON Christian	ROCHARD Thierry	
Assainissement : suivi du réseau et station	MUZEL Bruno	ROCHARD Alain		
Communication	LABOUTIERE Florence	BILLAY Marie-Servane		
Embellissement / propreté / Environnement	VERNE Gisèle	LABOUTIERE Florence	FOURNIER Jean-Marc	
Vie associative	LABOUTIERE Florence	GIRAUD Eglantine		
Commission de contrôle de la liste électorale	CRIONAY Pascal	SAUNIER Claudius	CRIONAY Francisque	

Organismes	Délégués	Suppléants
Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL)	JUSSELME Jean Paul	BILLAY Marie-Servane
Roannaise de l'eau	MUZEL Bruno	XAVIER MARTINS Térésa
Protection et armées	FOURNIER Jean-Marc	

Domaines	Responsable
Salle d'animation et salle des associations	MUZEL Bruno
Cimetière	JUSSELME Jean Paul
Bibliothèque	BILLAY Marie-Servane
Délégué à la protection des données (RGPD)	CRIONAY Pascal



## Informations sur des démarches frauduleuses



Le Parlement a adopté, le 8 juillet 2020, une loi visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux.

Désormais, le démarchage téléphonique pour des travaux de rénovation est interdit par la loi.

Nous vous invitons à communiquer le plus largement possible sur Rénov'actions42, le service public gratuit mis en place par toutes les collectivités de la Loire.

Nous vous rappelons que les conseillers de Rénov'actions42 sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 18h au 04 77 41 41 25 et répondent à toutes les questions sur la rénovation énergétique. Ils proposent un accompagnement sécurisé, orientent les propriétaires vers les professionnels référencés et mettent en exergue les dispositifs d'aides publiques les plus pertinents par rapport à la situation et aux travaux désirés.



## SOYEZ PLUS RAPIDE QUE LA FIBRE, Anticipez son installation !

Le raccordement THD42 vous permet de connecter votre logement au réseau fibre optique de la Loire. Une prise dédiée au Très Haut Débit peut être installée **gratuitement** chez vous jusqu'en 2025 par une entreprise du territoire.

Les habitants des communes concernées par THD42 peuvent donc demander l'installation de leur prise en se connectant sur le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr) « espace raccordement ». Si votre habitation ne possède pas la « pastille bleue » qui apparaît sur la carte quand vous vous connectez, n'hésitez pas à remplir le formulaire « rajout de point prises ».

*En faisant installer votre prise spéciale par une entreprise mandatée par THD42, vous êtes assurés de la qualité du travail réalisé. Ces prestataires locaux ont été sélectionnés et sont contrôlés par le SIEL-TE.*

Une fois la prise installée, vous pouvez contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour vous abonner. Le réseau THD42 est adapté pour recevoir tous les types de forfaits.

**Pour en savoir plus, appelez la cellule « usagers » de la fibre optique THD42  
au 04 77 430 855**

# PARCOURS DE CITOYENNETÉ



## 3 étapes obligatoires

1

**L'enseignement de défense**  
(classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)

2

**Le recensement à 16 ans en mairie**  
ou en ligne pour certaines communes  
([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

3

**La Journée Défense et Citoyenneté**  
([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

*La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !*

Ministère des armées - SGA/COM 2019

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- 🔗 Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- 🔗 Vos concours (fonction publique, grandes écoles...)

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR de SAINT JUST LA PENDUE pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par 12 bénévoles, intervient sur les communes de St Just la Pendue, Croizet sur Gand, Ste Colombe sur Gand, Chirassimont et St Cyr de Valorges. Elle emploie 20 salariés (aide à domicile ou AES).

En 2019, elle a effectué 18 184 heures pour 144 personnes aidées d'autre part 34 personnes ont bénéficié de la téléassistance FILIEN ADMR.

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU HANDICAP



### *Facilitez- vous la vie !*

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne (entretien, repas, courses, aide à la toilette...)
- Téléassistance
- Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

*Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt*

MAISON DES SERVICES ADMR de SAINT JUST LA PENDUE

Mairie 52, rue du 11 Novembre

42540 St Just la Pendue

Tél 04.77.64.97.67/Mail [msstjustlapendue@fed42.admr.org](mailto:msstjustlapendue@fed42.admr.org)

Bureau ouvert le mardi et jeudi matin, et le vendredi journée

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 62 71 35

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulés par une équipe de bénévoles bienveillants.



### Déclaration annuelle de ruches Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

*Elle participe à :*

- ∞ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ∞ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ∞ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## UN ARCHITECTE

Vous écoutez et vous conseille

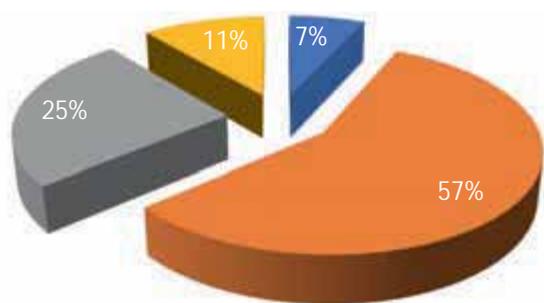
Gratuit, sur rendez-vous

**Permanences délocalisées pour les particuliers**  
**Une expérience de septembre 2020 à février 2021**

**Plus d'infos et programme : [loire.fr/mdhl](http://loire.fr/mdhl)**

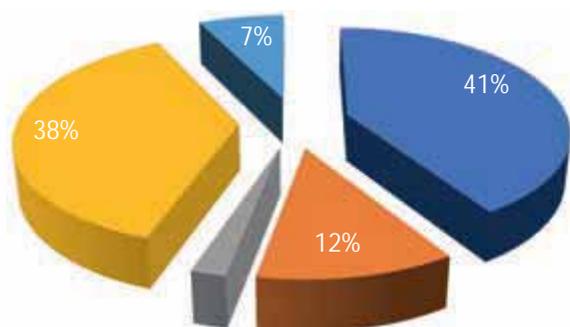
**Prendre un rendez-vous :**  
**04 77 59 96 50**

# Budget prévisionnel 2020



## Fonctionnement recettes

Produits des services	18 580,00 €
Impôts et taxes	155 000,00 €
Subventions de l'État	68 800,00 €
Revenus des immeubles	30 100,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>272 480,00 €</b>

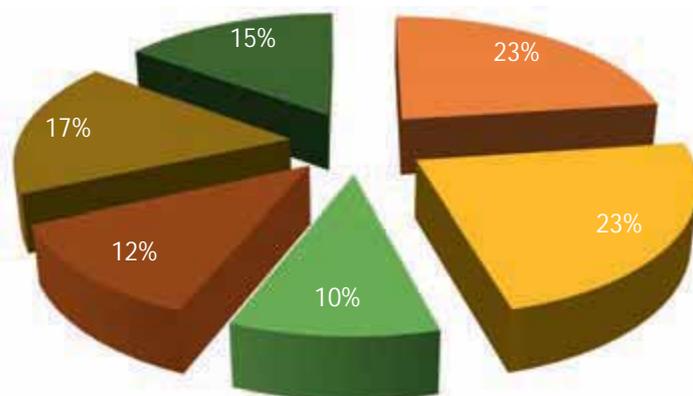


## Fonctionnement dépenses

Fournitures, entretien, petits travaux	111 780,00 €
Contributions obligatoires, subventions aux associations	32 700,00 €
Charges financières	5 800,00 €
Charges du personnel	102 148,00 €
Dépenses diverses et imprévues	20 052,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>272 480,00 €</b>

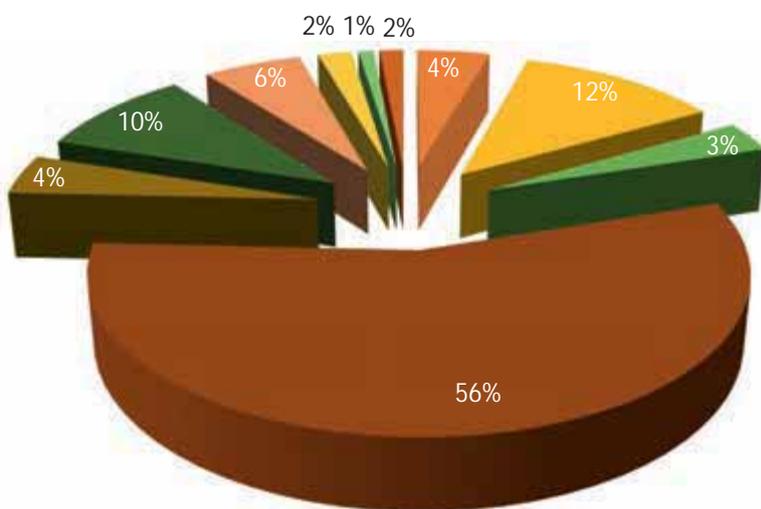
## Investissement recettes

Subventions Département	142 320,00 €
Subventions région	142 944,00 €
Subventions Etat	63 720,00 €
FCTVA / Divers	75 712,29 €
Virement de la section de fonctionnement	105 478,03 €
Excédent exercices précédents	92 496,68 €
<b>TOTAL :</b>	<b>622 671,00 €</b>



## Investissement dépenses

Toiture clocheton chapelle	27 240,00 €
Agrandissement cimetière	76 666,00 €
Charges de financement	20 600,00 €
Toiture église	347 040,00 €
Logement ancienne poste	27 069,46 €
Voirie	59 690,54 €
Aménagement cuisine multiservices	37 000,00 €
Sécurité	12 673,00 €
Défibrillateurs	5 740,00 €
Solde travaux 2019 et divers	8 952,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>622 671,00 €</b>

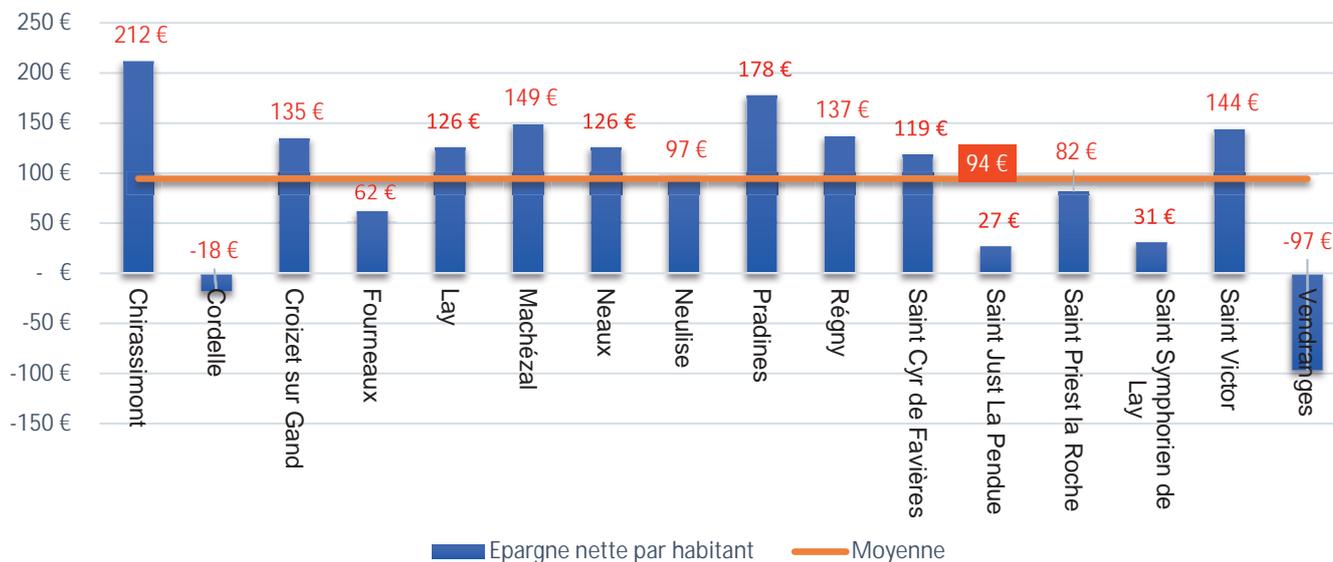


Publiés par l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale

## L'épargne nette

Epargne nette = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement – remboursement en capital des emprunts

### Epargne nette par habitant 2019

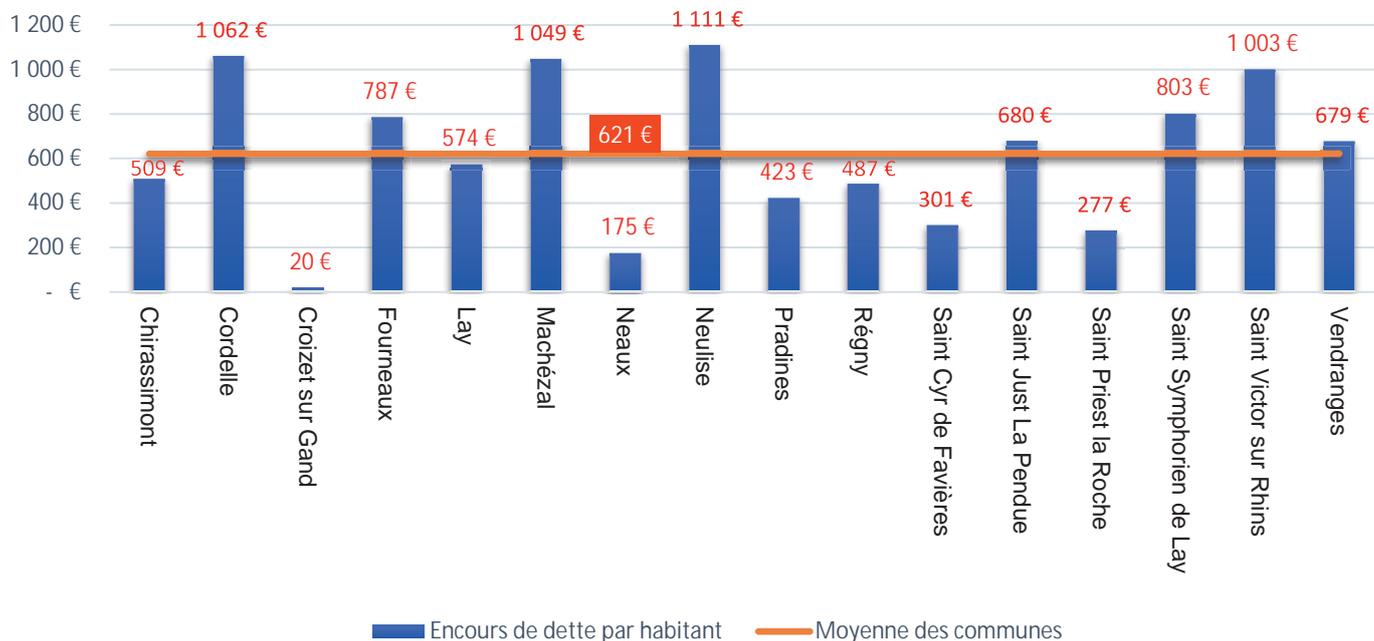


## Les niveaux d'endettement

Encours de dette = capital restant dû au 31/12/n

- Moyenne nationale des Communes métropolitaines 2018 : 961 €/hab
- ... mais 637 €/hab pour les communes de moins de 3 500 habitants

### Encours de dette par habitant 2019



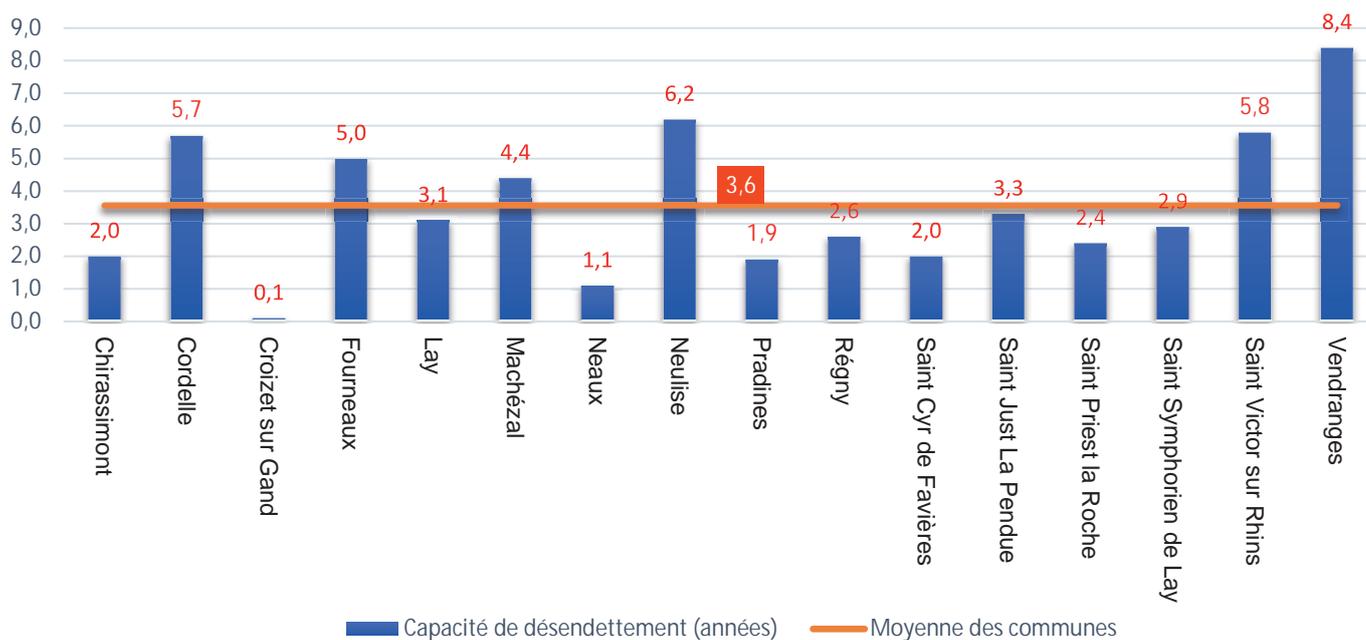
Publiés par l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale

## Les ratios de solvabilité

Capacité de désendettement =  
encours de dette/épargne brute

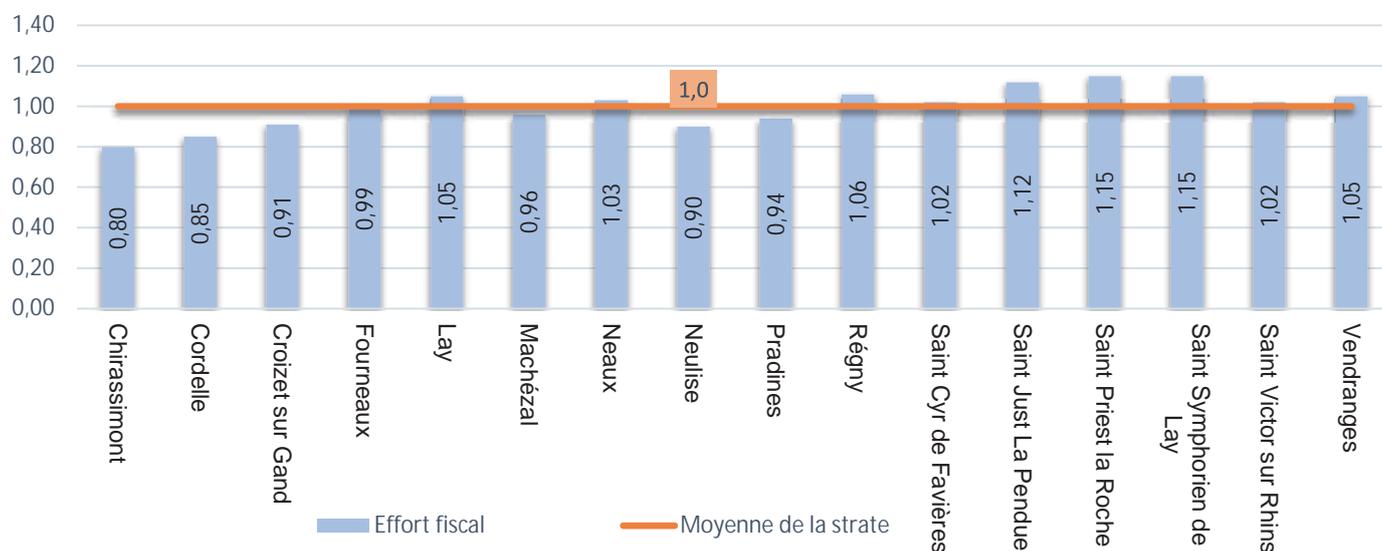
Moyenne 2018 des communes en France : 5,3 années (4 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants)

### Capacité de désendettement 2019 (en années)



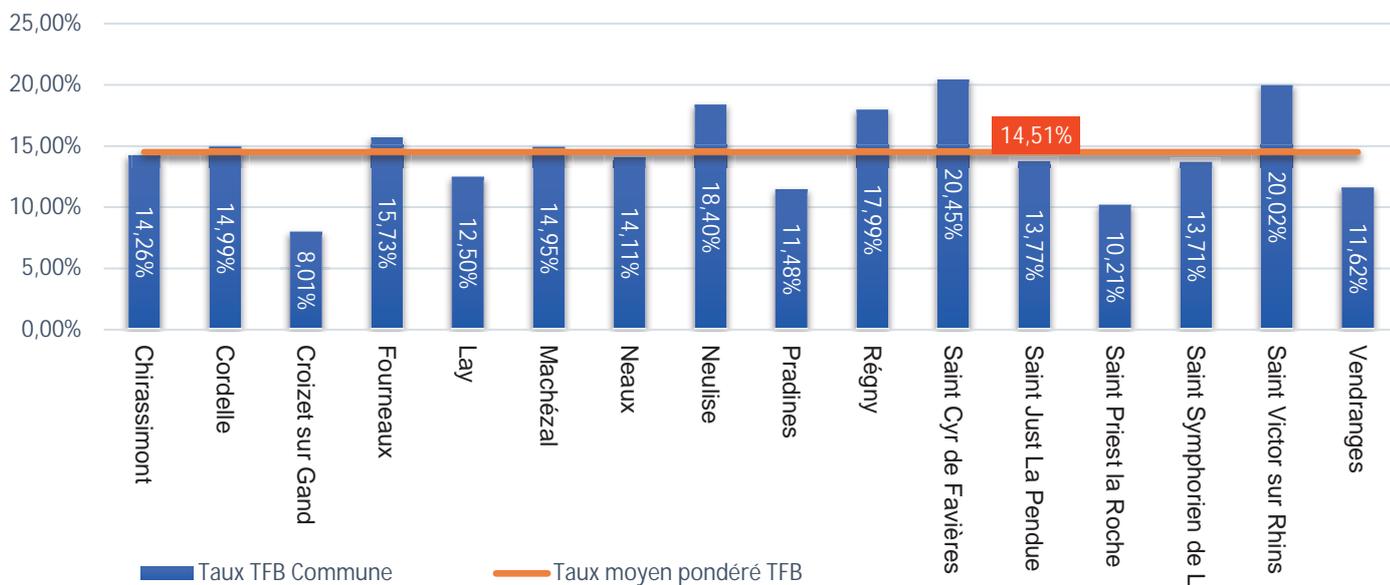
## L'effort fiscal 2019

### Effort fiscal / moyenne de la strate globale



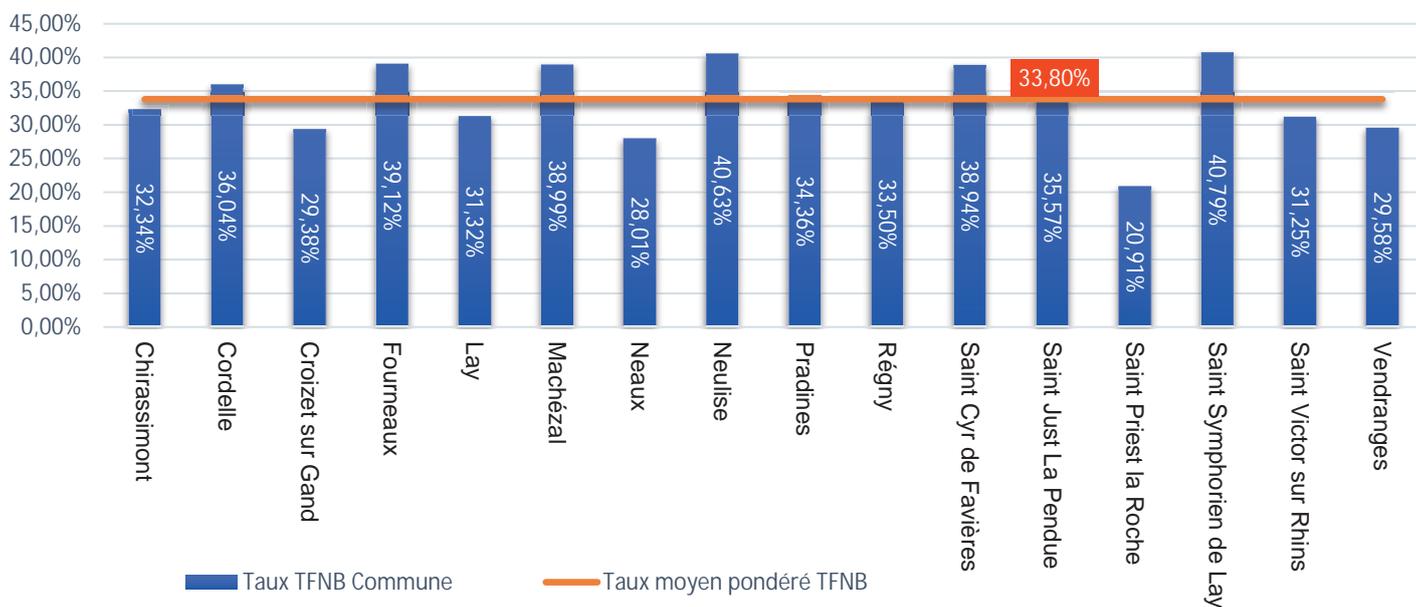
## Taux 2019 de taxe sur le foncier bâti

### Taux 2019 de taxe sur le foncier bâti

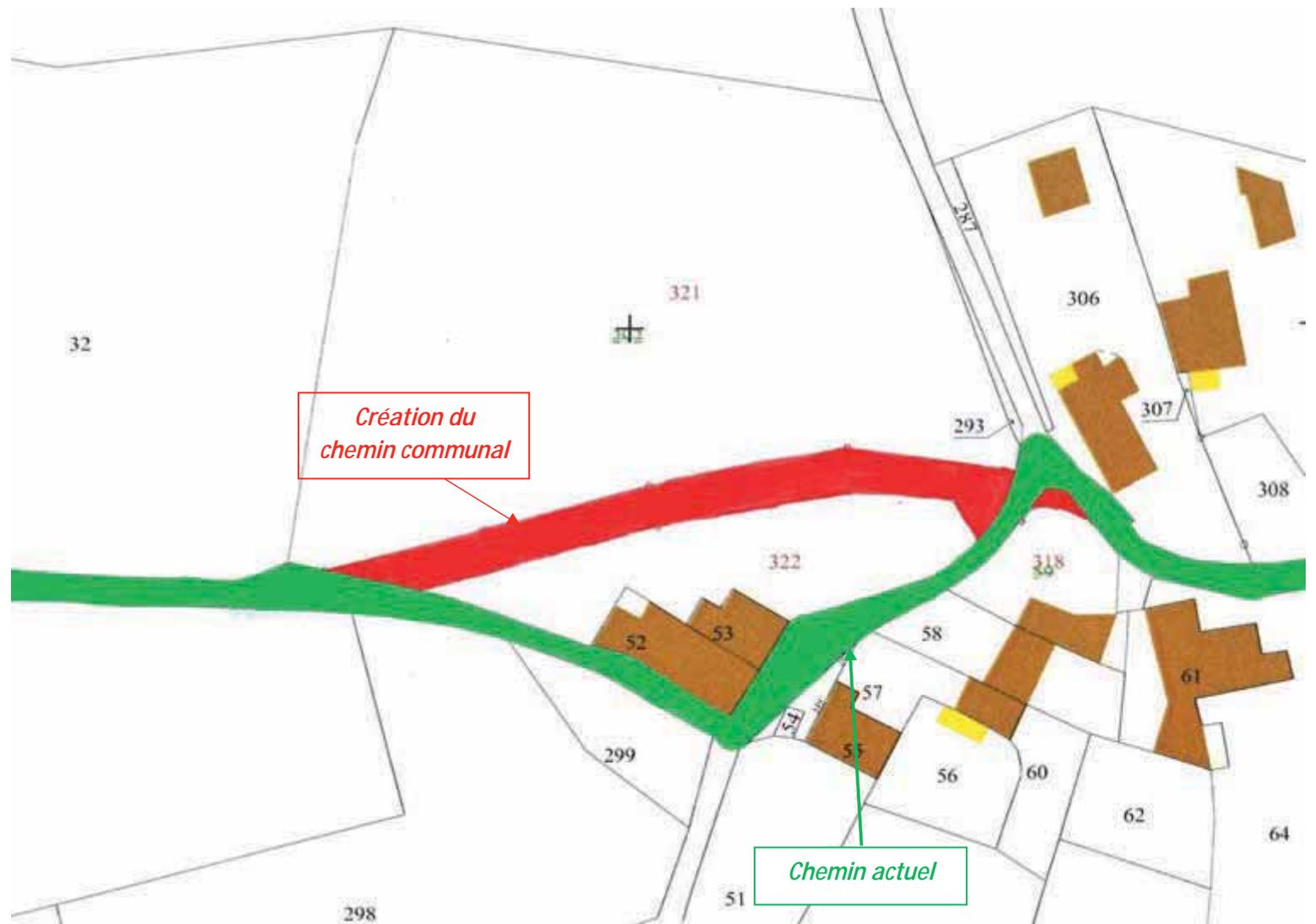


## Taux 2019 de taxe sur le foncier non bâti

### Taux 2019 de taxe sur le foncier non bâti



Le chemin du « Hameau des Champs » vient de bénéficier d'un investissement important, ce projet déjà ancien vise à améliorer un virage très fermé et étroit, sur le plan joint le tracé permet de visualiser le tracé. Merci à Marc Chizallet, également à Franck et Evelyne Danière, pour leur bonne coopération, ils ont permis de réaliser cette opération sans en contester l'utilité. Les camions pompiers et les engins agricoles pourront circuler avec facilité dans ce hameau très peuplé de notre commune. Nous pouvons remercier également le Conseil Départemental pour une subvention spécifique, très bien soutenue par nos conseillers cantonaux.



Le chemin du « Hameau des Champs » a également bénéficié d'un élargissement, avec un enrochement important de deux talus.



## *Multiservices*

Pour améliorer le fonctionnement de notre multiservices un agrandissement de la cuisine a été réalisé en 2020. Il permet une communication directe avec la réserve, et par conséquent la chambre froide. Ce projet a été retenu par notre région AURA, qui l'a subventionné dans le cadre du soutien au dernier commerce de son type dans la commune exerçant une activité de commerce de « quotidienneté ».



## Bouquet musical

Le service culture de la Copler a organisé une animation adaptée au premier déconfinement. La remise d'un bouquet de chansons à des personnes qui seraient signalées « à remercier ». Notre commerçante a reçu un bouquet musical le dimanche 31 mai. Les 2 troubadours ont permis aux habitants présents d'apprécier ce geste, et de remercier Cassandra pour le maintien de son service à la population.



## Vie scolaire

La rentrée scolaire du RPI Chirassimont Machézal en septembre 2020 s'est bien passée malgré les incertitudes et les craintes liées à la COVID-19.

La répartition des classes est la suivante :

- Maternelles (TPS, PS, MS, GS) 24 élèves avec Amandine
  - Primaires (CP, CE1, CE2) 19 élèves avec André
  - Primaires (CM1, CM2) 12 élèves avec Caroline
- Notre RPI fonctionne bien ; les deux communes s'investissent pour permettre une bonne scolarité :
- Garderie de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 17h30 à Chirassimont
  - cantine à Machézal : pour garantir les règles sanitaires, les enfants de Chirassimont et ceux de Machézal ne sont pas mélangés, ils déjeunent dans deux salles différentes
  - transport scolaire assuré



***Chaque famille doit comprendre l'importance d'inscrire les enfants à l'école du village, nos effectifs étant toujours à la limite pour conserver les trois classes.***

Cette année scolaire est bien spéciale : pas de rencontres USEP, pas de spectacles, pas de voyages. Les enseignants portent le masque et l'apprentissage des sons est plus difficile.

Le lavage des mains mobilise les enseignants jusqu'à huit fois par jour. Les locaux sont ventilés à chaque récréation, le ménage et la désinfection sont quotidiens.

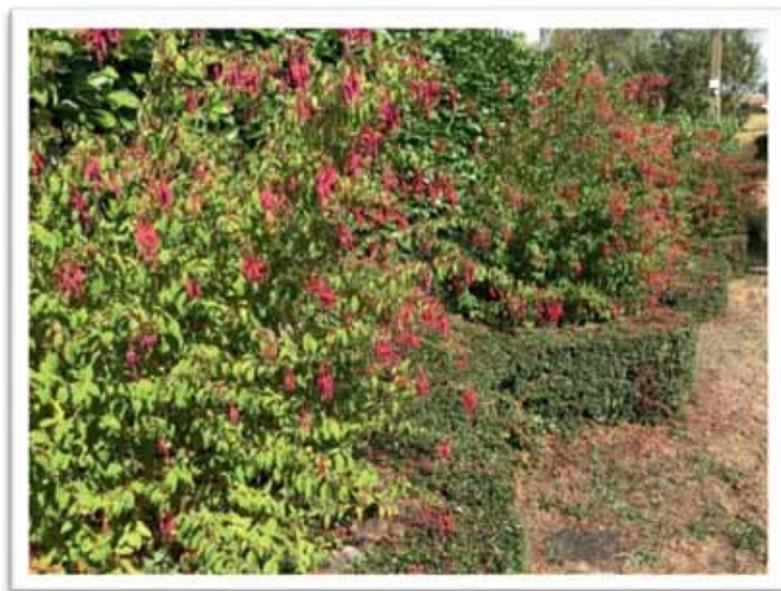
La crise sanitaire est bien gérée par les enseignants et les enfants ne sont pas perturbés ni anxieux de porter le masque pour les grands.

La commission scolaire

## *Fleurissement*

Voilà déjà plusieurs années que l'embellissement de notre village se développe progressivement, rendant Chirassimont de plus en plus attractif et séduisant. Deux entrées (route de Fourneaux et route de St-Cyr) ont ainsi été décorées d'un char à bras et d'une bétonneuse fleuris par Fred, l'employé communal. Des fleurs annuelles et des plantes vivaces agrémentent plusieurs emplacements dont la place de l'Église, si chère au cœur des Casamontois. La réussite de l'embellissement de notre village est aussi possible grâce à chacun d'entre nous. Quelques jardinières peuvent ainsi être admirées devant certaines maisons.

Poursuivons notre élan ! La commission « Embellissement » vous invite à fleurir les devantures de votre habitation et à participer au concours annuel de fleurissement « Fleurir en Loire », organisé par le département de la Loire.



La commission embellissement



Les travaux d'agrandissement du cimetière évoqués depuis quelques années, sont en partie réalisés.

La croix du jubilé sera refaite dans le courant de l'année 2021 avec un financement de l'association des amis de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié.

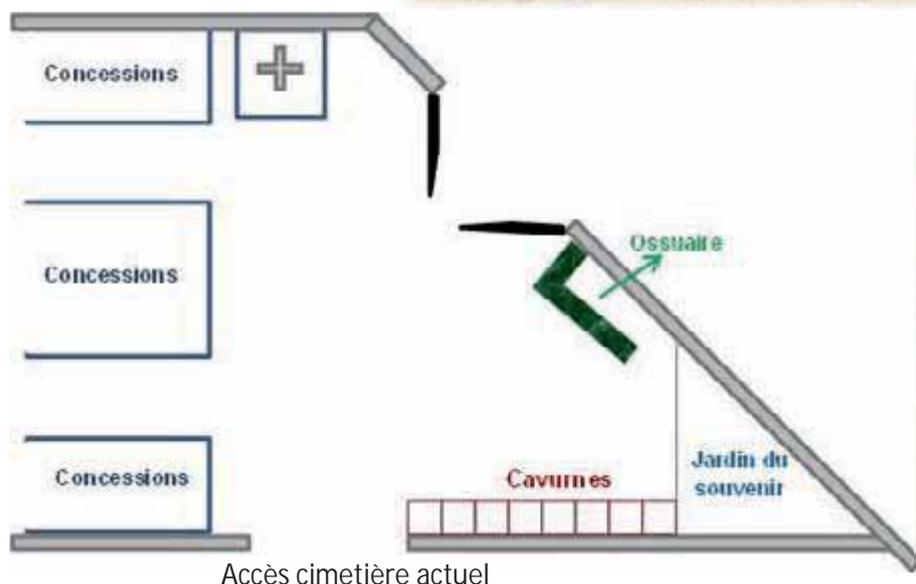
Le projet d'implantation du columbarium a été évoqué au Conseil Municipal du 23 octobre dernier. Les aménagements se feront selon la méthode de « caverne », ce qui permet de déposer plusieurs urnes pour une même famille. Cela revient à une petite tombe d'un mètre carré incorporant un petit caveau de 0,60 x 0,60 avec un couvercle amovible. Cet ensemble béton peut être revêtu de marbre si les familles le souhaitent. Elles seront disposées le long du mur (voir croquis), plus tard une autre rangée parallèle pourra être créée.

L'ossuaire sera également installé en 2021, c'est un équipement obligatoire depuis la loi du 19 décembre 2008.

La couverture du clocheton de la chapelle pour lequel nous avons les accords de subventions de l'Etat, de la région AURA, et du département, se réalisera au printemps 2021.



Travaux d'agrandissement en cours



Accès cimetière actuel



Exemple d'une caverne

## L'association des amis de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié

Les raisons de l'existence de cette association obligent un rappel historique. A la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905) un groupe de cinq casamontois s'est réuni pour garder à leur nom, mais dans le giron de la paroisse, deux bâtiments, évitant ainsi qu'ils soient confisqués et attribués à la commune, ce qui a été le cas de l'église. C'est dans ce contexte que la salle d'œuvre, qui à l'époque remplissait le rôle de salle des fêtes (emplacement du dépôt de l'entreprise Fuyatier) a été préservée, ainsi que la maison située entre le chemin du cimetière et la rue des écoles (avec entrée au numéro 101), cette maison était la première école de la commune tenue, dès 1821, par les Sœurs St Joseph de Lyon. Le renouvellement des membres propriétaires de ces bâtiments s'est poursuivi jusqu'à leur vente.

Les moyens dégagés par les ventes ont permis de moderniser l'église, en particulier de supprimer les chaises et prie-Dieu individuels très divers, par des chaises et agenouilloirs uniformes. Le reliquat financier est rétrocédé à la paroisse avec un vœu des derniers gestionnaires, que le montant disponible serve pour la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. Lorsque les paroisses se sont regroupées, voulant respecter la volonté de nos anciens, nous avons créé le 17 juin 2000, cette association en reprenant le solde d'origine afin de l'affecter à la chapelle. Nous avons participé à la restauration de la grande chapelle en 2001, puis de la petite consacrée à St Joseph, et ensuite du St Sépulcre (cavité voûtée orientée côté route Machézal). L'approvisionnement en cierges et le résultat de leur vente sont gérés par l'association. Le fleurissement et le petit entretien sont également faits par des membres.

L'agrandissement du cimetière relié par l'allée principale obligeait : soit la suppression de la croix en très mauvais état, soit une reconstruction à neuf. S'agissant de la croix érigée pour le jubilé en 1878 de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (construite en 1828), notre association a décidé en accord avec la municipalité de maintenir cette croix avec une reproduction à l'identique, elle sera placée dans l'extension à l'extrémité de l'allée centrale.

***Vous pouvez participer à son financement par un don, chèque à l'ordre de « Les amis de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié » à remettre à Claude Saunier ou Gérard Dubessy.***



## Restauration de la source du Gadry

Notre village n'a pas été installé au hasard d'un lieu disponible. Depuis la nuit des temps nos lointains aïeux s'attachaient à la tranquillité et la sécurité, mais surtout aux ressources en eau. La plupart des maisons avaient un puits. D'autres puits desservaient un quartier, et au fil des constructions des droits de passage étaient consentis. Ils limitaient la distance pour "porter" l'eau à chaque maison. Pour les plus anciens, nous avons connu cela dans les fermes, c'était un moyen efficace pour économiser l'eau...

Avec une augmentation de la population et une progression de la consommation d'eau, nos prédécesseurs en lien avec la commune de St Just la Pendue, sous la houlette du sénateur Merlin ont fait réaliser une étude pour un captage de source sur la colline de Valorges, au lieu-dit Combassin. En août 1929 le projet définit la desserte de Chirassimont avec des pompes placées dans chaque quartier du village. Il convient de souligner que le principal objectif reste de desservir St Just. Rapidement les études montrent que les sources ne seront pas suffisantes, et la réalisation se limite à notre bourg.

Le Gadry est une colline qui comprend plusieurs sources captées depuis plusieurs siècles. L'une d'entre elles donnait un point d'eau inépuisable à 100m du village sur la route de St Just, restée en service jusqu'au milieu des années cinquante. Une autre a été captée toujours sans trace de date d'installation, mais avec des travaux au début du vingtième siècle, c'est la source qui a son robinet de distribution à l'angle de la route de St Cyr et de la rue Renaud. De mémoire de casamontois elle n'a jamais tari.... Dans une période où l'eau devient précieuse, nous avons souhaité rénover cette source qui nous permet un point d'eau gratuit. Le point de captage était placé sous la garde d'une sainte Anne : nous avons retrouvé la statue en bois qui avait basculé dans la réserve du captage, complètement détruite.



*Ancien puisage « Route de St Just »*



*Robinet de puisage – Rue Renaud*

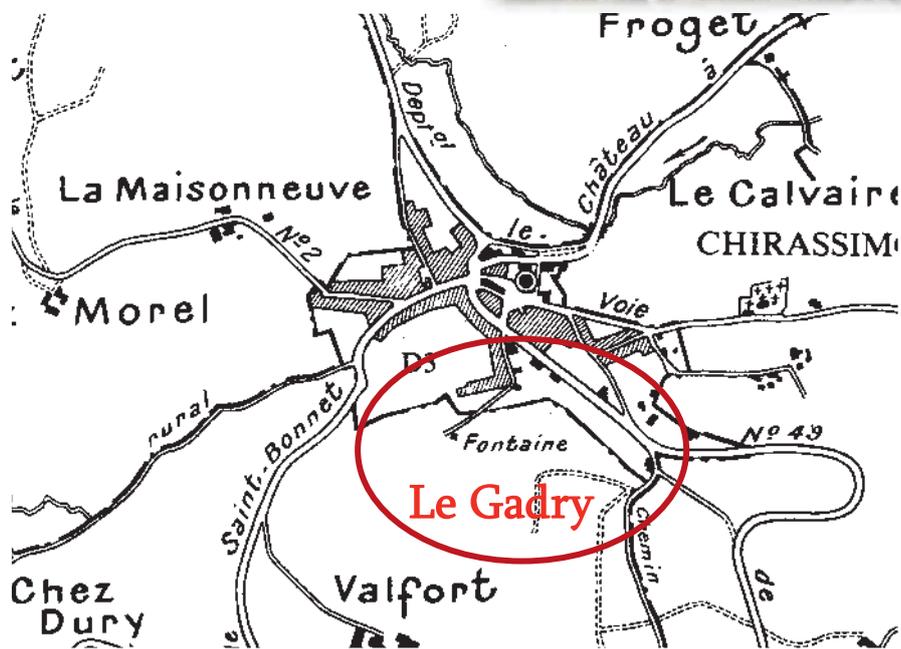
La rénovation de la zone du captage avec un recalibrage du chemin communal pour l'accès nous a permis de trouver une cuve intermédiaire de 14 m<sup>3</sup>, qui assure un tampon et la pression naturelle. Certains de nos habitants éloignés viennent en période de sécheresse s'approvisionner avec des bidons à ce puisage ouvert à tous, il constitue également une sécurité en cas d'incident sur le réseau intercommunal.



Rénovation chemin d'accès



Lieu de captage



## Boule Joyeuse

La société de boules lyonnaises « Boule Joyeuse » compte 9 licences + 2 loisirs et 14 membres. Elle se réunit les vendredis à partir de 14h pour des parties amicales. Toute personne intéressée pour intégrer l'association, peut s'adresser au président Bernard Lafay au 06 06 80 24 19. Une carte de membre est obligatoire.

### Calendrier 2021 :

9 juillet : semi-nocturne  
31 juillet : but d'honneur  
23 août : sociétaires sur invitation  
20 septembre : concours de la fête



## Chasse communale

L'effectif de notre société reste stable (17 adhérents)

Les activités 2020 : notre concours de belote du mois de février a bien marché. Notre repas avec les propriétaires se maintient malgré quelques absences de dernière minute pour cause de maladie. Cette année aura été spéciale pour ne pas dire pénible pour tout le monde avec la pandémie. Espérons des jours meilleurs pour 2021.

Nous avons pu organiser notre ball-trap malgré la conjoncture. Ça été un succès. Merci à tous les participants, à ceux qui ont prêté du matériel, aux sociétaires, aux bénévoles en particulier du comité des fêtes et épouses des sociétaires.

A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, nous ne savons pas encore si les activités de fin d'année (vente de boudin, concours de belote de février 2021, repas en mars pourront se faire, nous conservons ces dates et verrons la situation de la crise sanitaire.

Notre saison aux petits gibiers va être compromise. Nous avons autorisation de chasser chevreuils, sangliers et renards.

Pour la saison écoulée, 4 sangliers ont été prélevés, chevreuils, quota habituel et bon nombre de renards.

### Activités 2021

28 février : concours de belote  
14 mars : repas des chasseurs et propriétaires  
31 juillet et 1<sup>er</sup> août : ball-trap  
20 novembre : vente de boudin



Au cours de l'année 2020, le Club du 3<sup>ème</sup> Age et de l'Amitié s'est réuni pour une dégustation de grenouilles en juillet et le traditionnel repas de la Groasse.

Nous espérons pouvoir faire des animations en 2021 comme le concours de belote (le vendredi après-midi 20 juillet) et le repas dansant (le dimanche 10 octobre), sous réserve des conditions sanitaires. Nous envisageons également 1 ou 2 voyages d'une journée.

Si toute personne est intéressée pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à contacter Jeannine Limouzin au 06 38 54 61 97 ou Dominique André au 07 50 87 15 41.



*mje*

La M.J.C. compte 18 membres et propose deux activités.

**La sophrologie**

Activité qui a vu le jour cette année, avec Florence LABOUTIERE Sophrologue diplômée qui anime les cours. Elle permet avant tout de mieux respirer pour se sentir bien ainsi que de gérer son stress en libérant les tensions et en prenant du recul sur les événements de la vie. Ces bienfaits sont les principaux. Il en existe bien d'autres, notamment la gestion de la douleur, la préparation des examens ou des compétitions sportives, mais aussi le développement de sa concentration et de sa mémoire. Cette pratique est accessible et adaptée à tous et à tous les âges.

**Le théâtre**

La troupe « Des Copains d'Abord » a commencé les répétitions avant les confinements, d'une pièce de Marc Camoletti « Un pyjama pour 6 ».

Pour notre Batterie Fanfare, voilà le bilan que nous pouvons faire pour 2020 : une année sans musique, ou presque, pas de prestations pour animer fêtes des classes ou fêtes patronales et pas de concert de printemps et du Téléthon, et ce sera la première fois que la Ste Cécile n'aura pas eu lieu.

Pourtant nous étions bien prêts et désireux de bien faire. Mais il a fallu tout remiser en mars ; un petit essai le 14 juillet et en septembre avec précautions multiples et la mise à disposition « pour respecter la distanciation sociale » de la grande salle des fêtes par la municipalité, un petit galop d'essai, histoire de se refaire les lèvres et de se dire bonjour et puis à nouveau : stop.

Une année sans musique est pour nous une privation et nous nous sentons frustrés de ne pouvoir animer la vie de la commune.

Le coronavirus, nous aura appris combien notre vie sociale est fragile, mais est nécessaire et demande à être toujours revivifiée.

Etant donné les conditions sanitaires, nous ne passerons pas dans les foyers pour présenter nos calendriers annuels.

Nous espérons que 2021 sera propice pour les animations festives et surtout pour pouvoir fêter les 90 ans de notre société de musique lors d'un concert soit le samedi 10 ou le dimanche 11 avril 2020 à la salle d'animation.



*Chaque année un groupe de volontaires « sonne » le réveil le matin du 1<sup>er</sup> janvier*

## Bibliothèque

En cette période, l'ouverture de la bibliothèque est conditionnée par les consignes sanitaires. En période de confinement, l'ouverture au public n'est plus possible.

Cependant, le Département a ouvert à tous les Ligériens, gratuitement et sans condition, la Médiathèque Numérique de la Loire.

La culture, c'est pour tous et maintenant.

Pour se divertir, se cultiver, apprendre, s'informer, se détendre, comprendre, découvrir, se former, s'émerveiller, ...

Pour vivre mieux, ensemble.

Pour utiliser ce service, il vous suffit de consulter le site suivant : <https://mediatheque-numerique.loire.fr/>

Une année particulière...

Cette année 2020 a été particulière et il ne nous a pas été possible de proposer autant d'animations qu'habituellement pour le village...

La traditionnelle Pasta Party a eu lieu en janvier. Cette année encore les habitants du village et des alentours ont répondu présents et nous les en remercions vivement. Une bonne ambiance et des assiettes bien pleines ont ravi les participants.

En septembre, la fête n'a pas pu être organisée comme les années précédentes mais nous avons tenu à proposer le concours de pétanque.

Il a rassemblé cinquante doublettes qui ont pu jouer sur le terrain et sur les parkings près de la salle. Le concours a été remporté par Patrice Bénetière et Christian Berchoux.

## Les finalistes du concours de pétanque



L'équipe du comité des fêtes reste motivée, dynamique, pleine d'énergie et d'idées. Nous espérons pouvoir proposer plus d'animations en 2021...En attendant, prenez soin de vous !



**En 2021 :**

**Pasta Party : Samedi 1<sup>er</sup> mai**

**Fête patronale : Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 septembre**

# Calendrier des manifestations 2021

Dimanche 28 février ✦ Concours de belote ✦ Chasse communale

Dimanche 14 mars ✦ Repas des sociétaires ✦ Chasse communale

Dimanche 11 avril ✦ Concert des 90 ans ✦ L'Indépendante

Samedi 1<sup>er</sup> mai ✦ Pasta Party ✦ Comité des Fêtes

Vendredi 18 juin ✦ Fête de la musique ✦ L'Indépendante

Vendredi 9 juillet ✦ Concours de belote ✦ Club de l'Amitié

Vendredi 9 juillet ✦ Concours semi-nocturne ✦ Boule Joyeuse

Samedi 31 juillet ✦ But d'honneur ✦ Boule Joyeuse

Samedi 31 juillet - dimanche 1<sup>er</sup> août ✦ Ball-trap ✦ Chasse communale

Samedi 21 août ✦ Concours sociétaires ✦ Boule Joyeuse

Week-end 17-18-19 septembre ✦ Fête patronale ✦ Comité des Fêtes

Lundi 20 septembre ✦ Concours de la Fête ✦ Boule Joyeuse

Dimanche 10 octobre ✦ Repas dansant ✦ Club de l'Amitié

Samedi 20 novembre ✦ Vente de boudin ✦ Chasse communale

Vendredi 3 décembre ✦ Concours du Téléthon ✦ L'Indépendante

*Manifestations et dates à confirmer sous réserve des conditions sanitaires*

## *Les Conscrits de la Classe en O*

Initialement prévue le samedi 16 juillet, la Fête des Classes a dû être annulée à cause de la situation sanitaire que l'on connaît depuis le printemps...

Cette annulation a suscité beaucoup de regrets car on sait toute l'importance de cette journée festive, pleine de partages, de convivialités, de rencontres et d'échanges intergénérationnels... Cette journée, fêtée chaque année depuis 1968, est essentielle à la vie de notre beau petit village : Chirassimont.

Dès l'automne 2019, quelques anciens classards de 2010 se sont réunis afin de rameuter des conscrits et une troupe très motivée se créa... Ainsi une journée « vente de boudin » qui fût organisée début novembre, a rencontré beaucoup de succès... Les jeunes classards (17, 18 et 19 ans) conviés à la Fête ont réalisé quant à eux une vente de brioches dans le village en début d'année.

Motivés comme jamais et forts des précédentes manifestations, les Conscrits avaient décidé d'organiser un concours de pétanque en juin dans la convivialité, le partage... valeurs chères à la réalisation de la Fête des Classes...

Vous connaissez malheureusement la suite...

A ce jour, nous espérons organiser quelque chose mais nous sommes dans l'incapacité d'en établir un programme.

## *Commémoration du 11 novembre*

En respect du protocole national défini pour ce 11 novembre, c'est en comité restreint qu'a eu lieu la commémoration de l'armistice de 1918.

Le Maire et ses trois adjoints étaient présents pour rendre hommage aux anciens combattants Morts pour la France.



*La nouvelle équipe municipale vous  
souhaite une bonne année 2021*

